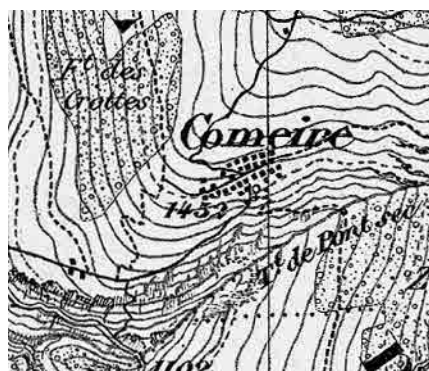


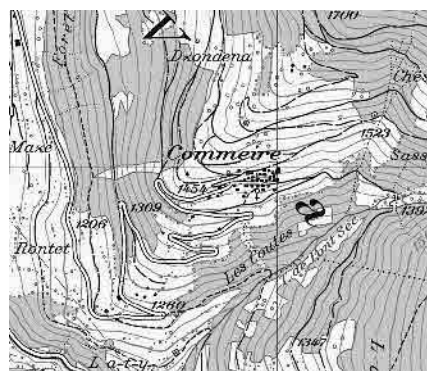


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Malgré sa taille réduite, le site, du fait de ses qualités paysagères et topographiques, présente une image riche et diversifiée. Des constructions étroitement groupées afin de résister aux intempéries, cachant par endroits le ciel, lui confèrent une densité visuelle importante.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

Hameau

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales



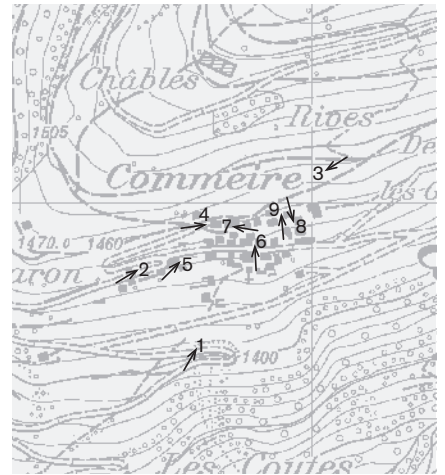
1



2



3



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1978 : 1, 2, 5, 6, 9
Photographies 1996 : 3, 4, 7, 8



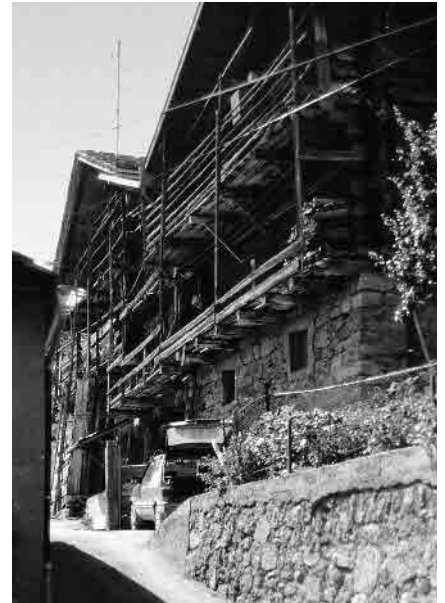
4



5



6



7



8



9



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique, englobant toutes les constructions du site jusque vers 1975	A	×	×	×	A			1-9
PE	I	Près et champs escarpés cernant l'agglomération historique, délimités par la forêt	a			×	a			1-3
EI	1.0.1	Chapelle Saint-Théodule et Saint-Bernard-de-Mont-Joux édifée vers 1650 à la hauteur de l'ancien accès au site ; clocher à alvéole caractéristique				×	A			1
	1.0.2	Véranda bricolée, postérieure à 1980, constituant un corps étranger						o		
	1.0.3	Habitation ancienne transformée ; toit asymétrique, couverture en Eternit, balcon latéral en béton, etc.						o		
	1.0.4	Mur de soutènement en béton, habillé de granit, supportant une terrasse à usage de parking ; 2 ^e moitié 20 ^e s.						o		
	1.0.5	Socles en maçonnerie ayant perdu leur dépendance, utilisés comme jardins et terrasses, en partie bétonnés						o		
	1.0.6	Mur, escaliers, fontaine en maçonnerie soutenant une voie secondaire, vers 1960 ; à opposer aux dispositifs vernaculaires du site						o		
	1.0.7	Habitation en granit et maçonnerie tranchant sur le tissu rural traditionnel par son traitement et ses balcons ; 1 ^{er} moitié 20 ^e s.						o		
	1.0.8	Transformation de deux constructions anciennes en habitations individuelles de taille disproportionnée ; traitement pastichant							o	
	0.0.9	Habitation récente à l'entrée de l'agglomération ; échelle juste et traitement modeste						o		
	0.0.10	Résidence secondaire sur l'arrière ; dépendance remontée sur un socle surdimensionné avec garage						o		
	0.0.11	Dépendance ancienne sur un socle en béton avec terrasse en porte-à-faux, menaçant la silhouette principale							o	
	0.0.12	Résidence secondaire implantée sur une terrasse retenue par un important mur de soutènement ; corps étranger							o	
	0.0.13	Chalet juché sur un socle en maçonnerie et terrasse latérale ; modification dramatique de la topographie							o	

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Situé à près de 1500 m d'altitude, le site constitue l'agglomération permanente la plus élevée de la commune d'Orsières. Exclusivement rural, il se caractérise par un tissu extrêmement dense, accroché à la limite supérieure du versant cultivé, très escarpé, à proximité de la lisière de la forêt. Le choix historique de son implantation peut s'expliquer aussi bien par la présence d'eau et par un ensoleillement exceptionnel, puisque le versant est orienté plein sud, que par la recherche d'un emplacement éloigné des vicissitudes de la route empruntant le fond de la vallée. Les archives mentionnent que, durant l'hiver 1417–18, la maison et la machine du moulin de Commeire, dont nous ignorons l'emplacement, ont été détruits. Un inventaire mobilier dressé le 10 décembre 1445, suite au décès de Perrodus Testa de Commeire, se caractérise par son extrême modestie – sans doute révélatrice de la pauvreté extrême du site ; en dehors d'un grenier, en indivis avec son frère, « de peu de valeur », de trois vaches et d'autant de moutons, la liste se restreint à quelques objets domestiques de première nécessité. Au 17^e siècle, le jour de la Saint-Théodule, patron de la chapelle, un incendie détruisit la majorité des bâtiments ; lors de la reconstruction, un certain nombre de pierres teintées par le feu furent réutilisées et sont depuis désignées par le terme de « pierres brûlées ». L'agglomération, qui regroupe toutes les constructions anciennes du site, jusque bien après le milieu du 20^e siècle, est cernée par les prés et les champs escarpés, consacrés autrefois à la culture des céréales, puis de la pomme de terre, ainsi qu'à l'élevage.

Sur la carte Siegfried de 1878, le noyau historique présente à peu près son emprise et sa structure actuelles. A l'époque, la voie d'accès pénétrait par le bas et franchissait le minuscule parvis de la chapelle, avant de rejoindre la rue principale, disposée parallèlement aux courbes de niveau, par deux ruelles très raides, dont l'une forme un long escalier pris entre deux bâtiments.

Jusque dans les années 1980, le site n'a pratiquement pas subi d'évolution, seules de rares transfor-

mations (1.0.3, 1.06) et une construction édifée au cours de la première moitié du 20^e siècle (1.0.7) touchant le tissu ancien. La construction d'une nouvelle route a modifié l'accès à l'agglomération, qui s'effectue désormais par l'extrémité ouest de la rue principale et a entraîné la création d'une plate-forme à usage de parking reposant sur un important mur de soutènement (1.0.4). La menace la plus grave qui pèse sur le site résulte d'une dépopulation sensible, puisque Commeire, qui comptait 74 habitants au début du siècle, a vu sa population diminuer depuis de manière importante, laissant la voie ouverte à un changement d'affectation du bâti en résidences secondaires.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) est desservie par deux ruelles principales implantées suivant des lignes d'égale hauteur, celle du haut servant de limite entre les constructions et les terrains agricoles. Elles sont complétées par des cheminements escarpés, disposés en biais, plus rarement selon la ligne de plus grande pente, comme au dos de la chapelle où ils se transforment en escalier, permettant seul de maîtriser la pente. Les constructions sont étroitement groupées dans le noyau central, essentiellement constitué d'habitations en maçonnerie, les dépendances étant plutôt implantées de part et d'autre, ainsi que dans la frange supérieure de l'agglomération. Les constructions, dans leur grande majorité, présentent leur pignon au sud, face à la vallée, et ont souvent conservé leur couverture d'origine en dalles de pierre. Quelques habitations en maçonnerie tranchent par leur taille et présentent jusqu'à trois niveaux en aval, tandis qu'en amont, vu la pente, il arrive qu'elles dépassent à peine le niveau du sol. Cette densité extrême entraîne une image nettement plus complexe que ne le laisserait supposer la taille en plan de l'agglomération. Les voies principales parallèles aux courbes de niveau sont asphaltées, les dessertes secondaires ayant en partie conservé leur revêtement naturel d'origine. Les espaces intermédiaires, du fait du groupement dense découlant de la pente escarpée, sont réduits au strict minimum. Les jardins et

jardinets sont soit adossés aux bâtiments proprement dits, soit retenus par des murs de soutènement en pierres sèches. La majorité des constructions paraissent dater des 17^e–18^e siècles, avec un nombre réduit de bâtiments plus récents (par exemple 1.0.7). Au nord de la chapelle et jusqu'en contre-haut de la rue principale, le tissu est à ce point dense que, par endroits, on ne voit pratiquement plus le ciel, les toits se rejoignant au-dessus des ruelles et une passerelle reliant deux bâtiments à l'étage. L'abandon progressif de l'activité agricole a entraîné la disparition récente de plusieurs dépendances, dont il ne subsiste que le socle. Ceci a pour effet de diminuer localement la densité du tissu, qui était autrefois partout extrêmement élevée, ne serait-ce que pour se protéger des intempéries, notamment de la neige.

Le noyau historique est entièrement cerné par les terrains agricoles (I). Formant une enclave dans la forêt qui occupe le haut du versant, ils se caractérisent par leur topographie particulièrement escarpée. Ils sont aujourd'hui menacés par l'implantation de plusieurs constructions, essentiellement des résidences secondaires (0.0.9 à 0.0.12), à la périphérie de l'agglomération. Celles situées au premier plan de la silhouette principale constituent autant de perturbations flagrantes, en particulier du fait de la création d'esplanades artificielles créées par d'importants murs de soutènement, en partie même réalisés en béton.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter que le glissement en cours vers le tertiaire, lié à l'abandon de l'activité rurale traditionnelle, ne se traduise par des transformations niant la substance d'origine.

Empêcher, dans la mesure du possible, la disparition des dépendances, ce qui amoindrirait la cohésion spatiale de l'agglomération et la densité du tissu, qui font l'essentiel de ses qualités.

Interdire à tout prix de nouvelles implantations au premier plan de la silhouette principale, qui modifie-

raient de manière irréversible la structure du site et son image.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

XX/ Qualités de la situation

Le site occupe une situation prépondérante du fait de ses qualités paysagères, associées à un ensoleillement exceptionnel. Elles découlent de son implantation dans la partie supérieure du versant, très escarpée, à proximité de la lisière de la forêt. Malgré l'implantation récente de plusieurs habitations et résidences secondaires, elles demeurent plus qu'évidentes, d'autant plus que la liaison directe avec les terrains agricoles alentour est encore largement sauvegardée.

XXX/ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes du fait de la très forte densité du tissu. Elle se traduit localement par une quasi inversion entre dedans et dehors ; c'est notamment le cas d'un escalier enfermé entre les bâtiments, au-dessus duquel les toits se rejoignent. Malgré la disparition de plusieurs dépendances, dont il ne reste que les socles, la diversité des espaces existants demeure exceptionnelle.

XX/ Qualités historico-architecturales

Malgré l'absence, hormis la chapelle, de tout bâtiment public ou de prestige, les qualités historiques et architecturales du site sont plus qu'évidentes. Elles résultent d'un tissu exclusivement rural, à peine touché par l'évolution survenue au 20^e siècle, dans lequel se juxtaposent habitations en maçonnerie et dépendances en bois, selon un modèle relativement répandu dans le Val d'Entremont et le Val Ferret.

Commeire

Commune d'Orsières, district d'Entremont, canton du Valais

2^e version 07.1995/jpl

CD n° 233 260

Films n° 3074, 3075 (1978) ; 8451 (1995) ;
8459, 8460 (1996)

Coordonnées de l'Index des localités
564.129/103.573

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse